



Rade de Brest													
Critère 1 : habitat représentatif rare ou unique à l'échelle biogéographique	La zone présente une remarquable diversité d'habitats liée à l'interface eau douce/eau salée de la zone : slikkes, schorres, herbiers de zostères, roselières, bancs de maërls... Ces derniers, qui couvrent près de 890ha dans la zone d'études, soit près de 6% du total de la façade Manche (Larzillière, 2014), peuvent être considérés comme un exemple représentatif d'habitats à l'échelle biogéographique atlantique.												
Critère 2 : présence d'espèces vulnérables, en danger ou danger critique d'extinction et/ou de communautés écologiques menacées	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">Botanique :</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">Faunistique :</td> </tr> <tr> <td>Statice humble : EN sur liste rouge nationale</td> <td>Anguille européenne : CR sur liste rouge mondiale</td> </tr> <tr> <td>Dryoptéris à odeur de foin : VU sur liste rouge mondiale</td> <td>Campagnol amphibie : VU sur liste rouge mondiale</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Phragmite aquatique : VU sur liste rouge mondiale</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Grèbe esclavon : VU sur liste rouge mondiale</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Bruant des roseaux : EN sur liste rouge nationale</td> </tr> </table>	Botanique :	Faunistique :	Statice humble : EN sur liste rouge nationale	Anguille européenne : CR sur liste rouge mondiale	Dryoptéris à odeur de foin : VU sur liste rouge mondiale	Campagnol amphibie : VU sur liste rouge mondiale		Phragmite aquatique : VU sur liste rouge mondiale		Grèbe esclavon : VU sur liste rouge mondiale		Bruant des roseaux : EN sur liste rouge nationale
Botanique :	Faunistique :												
Statice humble : EN sur liste rouge nationale	Anguille européenne : CR sur liste rouge mondiale												
Dryoptéris à odeur de foin : VU sur liste rouge mondiale	Campagnol amphibie : VU sur liste rouge mondiale												
	Phragmite aquatique : VU sur liste rouge mondiale												
	Grèbe esclavon : VU sur liste rouge mondiale												
	Bruant des roseaux : EN sur liste rouge nationale												
Critère 3 : abrite des populations d'espèces animales/végétales importante pour le maintien de la biodiversité à l'échelle biogéographique	La zone présente une diversité remarquable d'espèces, notamment marines grâce à la présence de nombreux habitats structurants : bancs de maërl, herbiers de zostères, champs de blocs... Les bancs de maërl comptent parmi les écosystèmes marins les plus riches en terme de richesse spécifique (J.Grall, comm. Pers.). La partie terrestre (schorres, falaises maritimes, roselières, hauts de plages...) permet d'avoir également une forte diversité floristique et faunistique grâce au gradient salin et humide. La Rade peut être considérée comme un hot spot de biodiversité. La Rade abrite en outre la seule station française du statice humble												
Critère 4 : abrite des espèces animales/végétales à un stade critique de leur cycle de vie ou sert de refuge dans des conditions difficiles	La zone représente un site d'hivernage important pour de nombreuses espèces, avec près de 6000 limicoles, 4000 Anatidés, 3000 Laridés ou encore 2000 plongeurs et grèbes recensés en moyenne durant les comptages Wetlands (Larzillière, 2014). Les espèces les mieux représentées sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le grèbe à cou noir (1er site d'hivernage en France), dépassant régulièrement le seuil international</li> <li>• Le grèbe esclavon (3e site d'hivernage en France), dépassant régulièrement le seuil international</li> <li>• Le harle huppé (un des 2 premiers sites d'hivernage en France avec le Golfe du Morbihan)</li> <li>• Le plongeur arctique (1er site d'hivernage en France)</li> <li>• Le plongeur imbrin (1er site d'hivernage en France)</li> </ul>												
Critère 5 : abrite habituellement 20 000 oiseaux d'eau et plus.	NC : Le site abrite en moyenne 16 000 oiseaux d'eau en hiver. La mise en place de comptages mensuels dans la Rade et une meilleure connaissance des migrations de passereaux paludicoles (bruant des roseaux, phragmite des joncs, rousserolle effarvatte...) observés dans les marais de Rosconnec permettraient certainement à terme de considérer le critère pour le site grâce aux apports d'individus en période inter-nuptiale.												
Critère 6 : abrite habituellement 1% d'une population d'une espèce/sous-espèce d'oiseau d'eau	Le grèbe à cou noir et le grèbe esclavon ont déjà atteint plusieurs fois le seuil d'importance internationale. Les comptages effectués (Larzillière, 2014) montrent une moyenne de 49 individus pour le grèbe esclavon entre 1996 et 2012 avec un maximum à 105 individus et une moyenne de 1780 individus pour le grèbe à cou noir avec un maximum à 3315 (1996-2012). Seuils internationaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Grèbe à cou noir : 1000 (WPE1, 1994), 1000 (WPE2, 1997), 2800 (WPE3, 2002), 2200 (WPE4, 2006) et 2100 (WPE5, 2012)</li> <li>• Grèbe esclavon : 50 (WPE1, 1994), 50 (WPE2, 1997), 35 (WPE3, 2002), 55 (WPE4, 2006) et 55 (WPE5, 2012)</li> </ul>												
Critère 7 : proportion importante d'espèces/sous-espèces ou familles de poissons indigènes	Un inventaire a permis de noter près de 27 espèces dans l'estuaire de l'Aulne (Aguascope, 2007). Il faut y ajouter des espèces amphihalines qui sont observées au niveau de la station de comptage de Châteaulin, en amont (Croguennec, 2017) : saumon atlantique ( <i>Salmo salar</i> ), lamproie marine ( <i>Petromyzon marinus</i> ) et grande alose/alose feinte ( <i>Alosa alosa / Alosa fallax</i> ). Une synthèse bibliographique menée par l'A.P.E.C.S (Stéphan, 2017) présente également la petite roussette ( <i>Scyllorhinus canicula</i> ) dans la zone, l'émissolle tachetée ( <i>Mustelus asterias</i> ) au niveau de Landévennec en été et quelques données plus rares pour la grande roussette ( <i>Scyllorhinus stellaris</i> ), la raie brunette ( <i>Raja undulata</i> ) et la raie torpille marbrée ( <i>Torpedo marmorata</i> ). La présence de nombreux bivalves (praires, coquilles Saint-Jacques, pétoncles, huîtres plates...) ou crustacés (tourteaux, araignées de mer...) présente une importance locale pour la pêche professionnelle et l'ostréiculture ainsi que la pêche de loisir.												
Critère 8 : importance fonctionnelle pour les poissons	Le périmètre est une zone de croissance et d'alimentation pour de nombreuses espèces de poissons, mollusques et crustacés, à l'instar du bar ( <i>Dicentrarchus labrax</i> ), du tacaud ( <i>Trisopterus luscus</i> ), ou de la coquille Saint-Jacques ( <i>Pecten maximus</i> )... Les herbiers de zostères sont des habitats privilégiés pour les syngnathes qui y trouvent un abri pour leur cycle de vie. Enfin, plusieurs espèces amphihalines remontent les cours d'eau de la zone (Aulne, Camfrout...) pour frayer et/ou effectuer leur cycle de croissance : anguille européenne ( <i>Anguilla anguilla</i> ), saumon atlantique ( <i>Salmo salar</i> ), lamproie marine ( <i>Petromyzon marinus</i> ) ou encore grande alose ( <i>Alosa alosa</i> ).												
Critère 9 : abrite habituellement 1% d'une population d'une espèce/sous-espèce hors avifaune	La lamproie marine, classée en responsabilité biologique régionale "très élevée" (Siorat, 2015) bénéficie de suivis par vidéo-comptage à la station de Châteaulin. Les observations ont augmenté fortement à partir de 2011, avec une moyenne de 2978 individus entre 2011 et 2017 (Croguennec, 2017) ; ( <a href="http://observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr/">http://observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr/</a> ) et 1702 individus au 19 juillet 2018 pour l'année en cours (BGM, 2018). [...] Bien qu'il soit difficile de chiffrer précisément les populations de lamproie marine présentes en France, dû en particulier à l'absence de données sur les nombreux petits côtiers, les suivis réalisés à la station de Châteaulin et comparés aux principaux suivis menés en France présentés ci-dessus révèlent une présomption forte que plus de 1% des effectifs français de la façade Atlantique traversent régulièrement la Rade de Brest pour remonter le cours de l'Aulne. Il convient de confirmer cela en prenant également en compte les études de frayères pour l'espèce sur l'ensemble de la côte atlantique.												